



Département du JURA
Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 11 septembre 2024

Présents : Mr Cédric IVANES, Mr Nicolas TONNELIER, Mr Sébastien PILLOT Mr Sébastien JOUILLEROT, Mr Hervé Bôle, Mme Ghislaine JUY, Mme Françoise GILLET, Mme Emilie ROTH DIT BETTONI (arrivée à 19h24).

Absent excusé : Mr Moise POLYDAMAS donnant procuration à Mr Nicolas TONNELIER, Mr Gilles LAVRY sans procuration.

Secrétaire de Séance : Françoise GILLET

Début de la séance : 19h06

+ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 04 juin 2024

Approbation à l'unanimité.

+ DELIBERATION 032-2024 : Parking de l'Ecole

Mr le Maire expose de nouveau le courrier de Mr le Préfet concernant le rejet de la procédure d'expropriation du terrain en face de la Mairie. En effet, il propose de nous pencher sur d'autres solutions. Le conseil va étudier ces propositions et décide d'abonner le projet d'expropriation, et accepte la participation de moitié de la propriétaire du terrain pour le cout du bornage du terrain.

Approuvé à l'unanimité

+ DELIBERATION 033-2024 : Eclairage public

Arrivée de Mme Roth dit Bettoni. Mr le Maire expose que l'arrêté temporaire concernant l'éclairage public prend fin à la fin du mois. Une décision doit donc être prise concernant cet éclairage. Nous avons recensé plusieurs retours négatifs concernant cette extinction, notamment concernant l'insécurité et le fait que certaines rues soient éteintes et d'autres non. Après un débat sur les différents avantages et inconvénients de l'extinction de l'éclairage public, Mr le Maire propose de passer au vote pour le rallumage de l'éclairage dans toute les rues d'Ougney.

Approuvé à 6 pour et 3 contre.

+ DELIBERATION 034-2024 : Coupe 2025

Mr le Maire expose la délibération à prendre pour la coupe de bois 2025. La parcelle 8AF est plus petite que les années précédentes, et est très endommagée. La coupe de bois rapportera donc peu en 2025.

Approuvé à l'unanimité.



Département du JURA Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

DELIBERATION 035-2024 : Subventions

Mr le Maire expose les demandes de subvention reçues :

Serre vivante : Il s'agit d'un petit magazine local, dont les administrés apprécient le contenu. Une subvention de 150 euros est accordée à l'unanimité.

AFM Téléthon : Comme chaque année, Mr le Maire propose de refuser cette subvention car la commune prête gracieusement la salle dès que besoins pour le téléthon, et participe financièrement au cross que font les enfants pour le téléthon.

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION 036-2024 : Subvention aide sociale

Mr le Maire demande aux administrés présents dans la salle et non élus de sortir, afin de respecter les RGPD pour évoquer une aide sociale. Mr le Maire expose la demande d'aide sociale par un administré. En effet, après un exposé des faits, Mr le Maire propose une aide exceptionnelle sous la forme d'un prêt sans intérêt de 1 200 euros, avec un remboursement de 50 euros par mois. Ainsi la dette serait soldée en 2 années. Mr le Maire expose également que l'administré souhaite que le remboursement se fasse par prélèvement bancaire.

Approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Référent santé** : la commune doit désigner un référent santé au sein du conseil, le conseil remercie Mme JUY Ghislaine qui se porte volontaire.
- **Restaurant** : Nous allons recevoir sous peu le tableau récapitulatif des dépenses à prévoir dans le restaurant. Une réunion sera organisée avec tout le conseil au restaurant afin de définir les travaux prioritaires, en fonction du montant estimatif.
- **Boulangerie** : Le liquidateur judiciaire n'ayant pas répondu à notre demande pour la récupération de nos locaux, nous lui avons envoyé une lettre avec accusé de réception, et nous avons envoyé une copie au tribunal. Nous avons enfin reçu l'inventaire réalisé par le commissaire-priseur. Le liquidateur judiciaire a également fait paraître une annonce pour trouver un éventuel repreneur, sans retour à ce jour. Nous avons donc deux solutions, attendre que tout le matériel soit vendu par le commissaire-priseur, soit faire une proposition de rachat. La proposition de rachat ne peut être inférieure au montant défini par le commissaire-priseur, c'est-à-dire 20 020 € pour le matériel et 200 € pour le stock. Mr le Maire propose de racheter le matériel, sans le stock. Le conseil municipal est favorable à



Département du JURA Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

cette proposition et une délibération sera prise en ce sens lors du prochain conseil. Un potentiel repreneur de la boulangerie nous a fait d'ores-et-déjà part de son intérêt.

- **Méandre** : Les travaux dans la commune débuteront dans la deuxième quinzaine de septembre, si le temps le permet. La digue sera décaissée totalement.
- **Assainissement** : Le Maître d'œuvre sera choisi d'ici la fin de l'année, de nouvelles études sont en cours suite au changement d'emplacement de la future station. Début 2025, il y aura une enquête préliminaire, puis une réunion publique. Les travaux sont prévus au plus tard pour début 2027.
- **Voirie** : Suite au passage de la commission voirie pour les rues de la Gare, des Mines, l'Impasse sur le Moulin et la rue des Jardins, qui ne seront pas impactés par le futur assainissement, et dont de nombreux trous ont été signalés, des devis ont été faits. La réfection totale de ces rues reviendrait à environ 50 000 € pour 200 mètres. Malgré des subventions, le budget serait trop élevé à l'heure actuelle. Les trous seront donc réparés.
- **Panneau arraché** : Un panneau sur la place vers la salle des fêtes a été arraché, grâce aux caméras nous avons pu contacter la société du camion responsable, le panneau sera changé et remis en place au frais de cette société.
- **Chemin en direction de l'Abbaye d'Acey** : le chemin aurait été abimé par les forestiers, Mr le Maire a rendez-vous pour constater les dégâts.
- **A vos agendas !** Les prochains événements sur la commune :
 - Le 28 septembre Nettoyons la Nature
 - Le 1^{er} décembre le Noël des Enfants
 - Le 8 décembre le Marché de Noël
 - Le 15 décembre le Repas des Anciens
 - Le 5 janvier les Vœux de Mr le Maire
- **Cartes avantages jeunes** : elles sont disponibles en Mairie
- **Secrétariat** : La mairie cherche un/une remplaçant(e) durant le congé maternité (environ 6 mois) de la secrétaire qui débutera aux alentours de Mars. Si vous êtes intéressé, merci de déposer votre CV à la mairie

Séance clôturée à 21h15

La secrétaire de séance
GILLET Françoise

Mr le Maire
IVANES Cédric